



## APPEL A COTISATION 2015

Cher(e) collègue,

Veillez trouver ci-joint la demande de règlement de votre cotisation 2015 au CNPHG.

Cette année 2015, les tarifs restent inchangés :

- **40 Euros** pour les praticiens temps plein
- **20 Euros** pour les autres médecins

Votre soutien est nécessaire pour le fonctionnement du collège. Le collège a un rôle de plus en plus important dans la défense de notre mode d'exercice surtout dans la conjoncture actuelle difficile où notre discipline est en pleine évolution et où la concurrence est rude.

Chaque année nous avons besoin de moyens plus importants. Nous devons siéger à des commissions sans cesse plus nombreuses (tout cela bénévolement).

Notre objectif est de défendre au mieux notre mode d'exercice et les intérêts de vous tous.

Bien entendu, votre participation active est fondamentale, nous avons besoins de vous toutes et tous, notre esprit de cohésion est nécessaire pour nous donner toutes les chances de préserver notre avenir et d'avancer.

Au nom du CA, avec nos remerciements

Bien amicalement

DR. Joël CUCHEROUSET  
PRESIDENT DU CNPHG



Partie à retourner remplie avec votre règlement par chèque « *À l'ordre du CNPHG* », au :

**Dr. Issam ABDALSAMAD**  
Trésorier du CNPHG  
Service d'Anatomopathologie  
40, Avenue de Verdun  
94010 CRETEIL CEDEX

### VOS COORDONNEES A ENVOYER AVEC VOTRE CHEQUE

DR .....

ADRESSE PROF : .....

E-MAIL.....

LA SOMME DE ..... EUROS

A,

LE

2015

**SIGNATURE (et Tampon)**